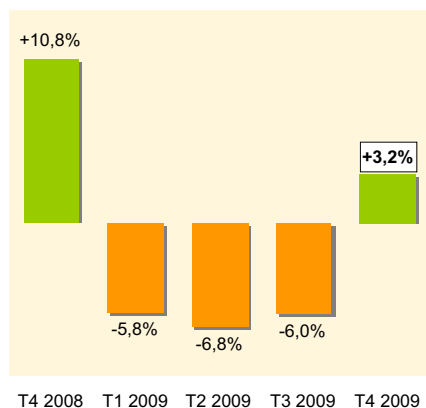


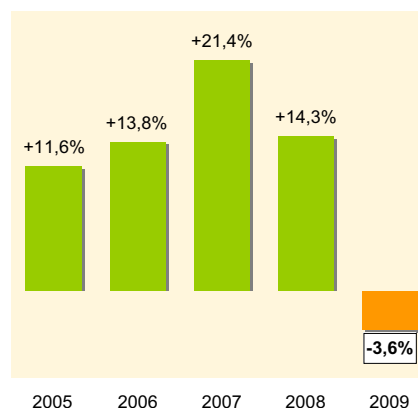
L'activité des sociétés d'affacturation en 2009<sup>1</sup>

## 2009 : première année de recul de l'activité (-3,6% par rapport à 2008)

Variation annuelle de la production\*  
Evolution sur les cinq derniers trimestres



Variation annuelle de la production\*  
Evolution sur les cinq dernières années



\* Montant des créances prises en charge (hors opérations de «floor plan» - financement de stocks -).

- **Le marché de l'affacturation en France** a bénéficié au cours des dernières années d'une phase de croissance particulièrement soutenue (+15% l'an en moyenne sur la période 2004/2008), qui lui a permis de se placer, en 2008, avec un chiffre d'affaires de près de 135 Mds d'euros, au **deuxième rang dans le monde** derrière le Royaume-Uni. Le marché français représentait ainsi à cette date **15 % du marché européen et 10 % du marché mondial**. Les sociétés d'affacturation, établissements de crédit spécialisés, sont **toutes regroupées au sein de l'ASF**.
- Dans une **conjuncture économique fortement dégradée**, tant au plan domestique - dans les services comme dans l'industrie - qu'à l'extérieur, du point de vue des exportations, **2009 marque un retournement de tendance** : après un ralentissement sensible à l'automne 2008, les premiers mois de l'année ont fait apparaître une contraction de la production, venant après vingt-deux trimestres consécutifs de croissance. **Trois trimestres successifs de repli** vont se succéder : le montant des créances prises en charge a reculé sur un an de - 5,8 % au premier trimestre, puis de -6,8% au printemps et à nouveau de - 6% durant l'été. **Le retour d'une croissance modeste à l'automne 2009 (+3,2% par rapport au quatrième trimestre 2008)** n'a pas suffi à compenser le retard ainsi accumulé et il en résulte, **sur l'ensemble de l'année** - et pour la première fois en quelque 40 ans de développement de l'activité d'affacturation en France - une **baisse de la production** : celle-ci s'établit à **128,2 Mds d'euros**, en repli de -3,6% par rapport à l'année précédente.
- Les opérations réalisées sur le plan national se contractent de -4% à 109,6 Mds d'euros, tandis que l'activité à l'international (affacturation de créances à l'exportation pour la quasi-totalité) résiste mieux et ne recule que de -1,4% avec 18,6 Mds d'euros. On notera qu'au cours des sept dernières années, la **part de l'international dans le total** de l'activité a plus que doublé, passant de 7,3% en 2003 à **14,5% en 2009**.

<sup>1</sup> On rappelle que l'**opération d'affacturation** consiste en un transfert de créances commerciales (factures) de leur titulaire à un factor (la société d'affacturation) qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor peut régler par anticipation tout ou partie du montant des créances transférées. La technique de l'affacturation propose **trois services** : le **financement**, puisque, sans attendre l'arrivée à échéance des créances, le client peut percevoir en fonction de ses besoins, et dans des délais très courts (moins de 48 heures), tout ou partie du montant des factures transférées ; le **prévention des risques** et la garantie contre les impayés, puisque le factor propose aux entreprises de les prémunir contre tout risque de défaillance de leurs clients ; le **gestion du compte clients**, puisque le factor se charge de tous les aspects de cette gestion (tenue des comptes, identification et affectation des paiements, recouvrement amiable, pré-contentieux et contentieux des factures).

**L'ASF** (Association Française des Sociétés Financières) **regroupe l'ensemble des établissements de crédit spécialisés** : 360 entreprises - sociétés financières ou banques spécialisées - pour 280 milliards d'euros d'encours, soit **près de 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé**.

**Les activités des membres de l'ASF sont multiples** : **financement des particuliers** (crédit à la consommation et financement du logement), **financement des entreprises et des professionnels** (financement de l'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), **services financiers** (affacturation et cautions), **services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).